

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05578 Numéro SIREN : 478 086 077 Nom ou dénomination : 3D PRINT
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2021 sous le numéro de dépôt 538

LE - 7 JAN. 2021

SOUS LE N°
ANNEXE 9**3D PRINT**
Prototypage Rapide

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETAT FINANCIER

BILAN ACTIF

ANNEE 2018

	Brut Debut Exercice	Amortissements Déprecations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital Souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	297 €	297 €	- €	- €
	- €	- €	- €	- €
Autres Immobilisations incorporelles	413 €	413 €	- €	- €
Immobilisations Corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage indus.	488 064 €	444 506 €	43 557 €	186 770 €
Autres Immobilisations Corporelles	592 426 €	141 429 €	450 997 €	75 086 €
Immobilisations Financières				
Autres Immobilisations Financières	10 530 €		10 530 €	18 024 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 091 731 €	586 646 €	505 084 €	279 880 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Marchandises	82 484 €	24 745 €	57 739 €	89 502 €
Avances et Acomptes Versés sur Cdes				
Créances				
Clients et Comptes rattachés	835 380 €	- €	835 380 €	738 135 €
Autres Créances	104 704 €	- €	104 704 €	100 583 €
Divers				
Disponibilités	473 844 €	- €	473 844 €	528 090 €
Charges Constatées d'avance	146 382 €	- €	146 382 €	69 700 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 642 794 €	24 745 €	1 618 049 €	1 526 010 €
TOTAL GENERAL	2 734 524 €	611 391 €	2 123 133 €	1 805 891 €

D

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

BILAN PASSIF	ANNEE 2018	
	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000 €	10 000 €
Réserve Légale	1 000 €	1 000 €
Report à Nouveau	1 347 486 €	1 047 057 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	310 532 €	382 062 €
TOTAL	1 669 019 €	1 440 119 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	- €	- €
TOTAL	- €	- €
DETTES		
Emprunts et Dettes Diverses	893 €	4 459 €
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	106 123 €	116 719 €
Dettes Fiscales et Sociales	346 949 €	252 690 €
Autres Dettes	150 €	6 814 €
Produits constatés d'avance	- €	14 910 €
TOTAL	454 115 €	365 772 €
TOTAL GENERAL	2 123 134 €	1 805 891 €

6

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

COMPTE DE RESULTAT	ANNEE 2018	
	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de Marchandises	3 071 407 €	3 453 118 €
Production Vendue Biens	20 971 €	96 255 €
Production Vendue Services	93 431 €	- €
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 143 868 €	3 549 373 €
Dont Exportation	152 742 €	1 137 697 €
Production Stockée	91 375 €	8 325 €
Subventions Exploitation	7 483 €	50 000 €
Reprises sur Provisions (et amortissements), transferts de charge	112 435 €	- €
Autres Produits	3 695 €	2 154 €
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION I	3 358 856 €	3 609 852 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Marchandises	1 264 440 €	1 483 464 €
Variation de Stock	7 018 €	18 062 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	195 797 €	189 421 €
Autres Achats et charges externes	534 148 €	484 239 €
Impôts Taxes et versements assimilés	16 609 €	13 881 €
Salaires et traitements	573 153 €	497 231 €
Charges sociales	255 873 €	256 490 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	- €	- €
sur immobilisations	115 475 €	158 413 €
sur actifs circulants	24 745 €	34 315 €
Autres charges	8 779 €	1 555 €
TOTAL CHARGES EXPLOITATION II	2 996 038 €	3 137 070 €
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	362 818 €	472 780 €
Autres intérêts et produits assimilés	916 €	2 656 €
Difference Positive de Charges	3 329 €	75 000 €
Difference negative de change	4 695 €	- €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	362 368 €	550 437 €

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

COMPTE DE RESULTAT SUITE	ANNEE 2018	
	AU 31/12/2018	AU 31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	24 796 €	47 804 €
Sur opérations en capital	2 024 €	- €
Reprises sur provisions et transferts de charge	34 315 €	- €
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS VII	61 135 €	47 804 €
CHARGES EXCEPTIONNELLE		
Sur opération de gestion	11 237 €	25 950 €
Sur opérations en Capital	2 903 €	- €
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES VIII	14 140 €	25 950 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	46 995 €	21 854 €
Participation des salariés aux résultats	- €	47 395 €
Impôts sur les bénéfices	98 830 €	142 834 €
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 424 235 €	3 735 313 €
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VII+IX+X)	3 113 703 €	3 353 251 €
BENEFICE OU PERTE	310 532 €	382 062 €
Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	24 793 €	47 751 €
Charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	11 208 €	18 187 €
Dont Transfert de charges	112 435 €	- €
Dont redevances concessions de brevets de licences	60 €	- €

6

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

ACTIF IMMOBILISE
 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

ANNEE 2018

	Au Début D'exercice	Augmentation	Virements INTERNE	Cessions	En Fin d'exercice
Frais d'Établissement	297 €	- €	- €	- €	297 €
Autres Postes D'immobilisations Incorporelles	413 €	- €	- €	- €	413 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	710 €	- €	- €	- €	710 €
Installations techniques, matériel et outillage Indus.	551 748 €	167 035 €	219 642 €	11 076 €	488 064 €
Installations générales, agencements aménagements	28 103 €	37 579 €	307 430 €	- €	373 112 €
Matériels de transport	5 808 €	- €	- €	- €	5 808 €
Matériel DE Bureau Informatique	151 012 €	63 585 €	- €	1 092 €	213 505 €
Agencements EN COURS	- €	91 374 €	87 787 €	3 587 €	- €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	736 671 €	359 574 €	- €	15 756 €	1 080 490 €
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	737 382 €	359 574 €	- €	15 756 €	1 081 200 €
ACTIF IMMOBILISE	737 382 €	359 574 €	- €	15 756 €	1 081 200 €

5

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EYRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

ANNEE 2018

	Au Début D'exercice	Dotations	Virement INTERNE	Sorties	En Fin d'exercice
Amort Frais d'Établissement et de développement	103 €	- €	- €	- €	103 €
Amort Frais Augmentation capital	195 €	- €	- €	- €	195 €
Autres postes d'immobilisations incorporelles	413 €	- €	- €	- €	413 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	710 €	- €	- €	- €	710 €
Installations techniques, matériel et outillage indus.	364 231 €	53 426 €	1 072 €	6 662 €	409 925 €
Amort Installations générales, agencements aménagements	746 €	28 909 €	1 072 €	3 855 €	34 582 €
Amort Immo Corporelles	109 838 €	1 452 €	109 901 €	1 388 €	- €
Matériels de transport	- €	- €	5 582 €	- €	5 582 €
Matériel de bureau et informatique, mobilier	- €	31 688 €	104 319 €	161 €	135 847 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	474 815 €	115 475 €	- €	4 356 €	585 935 €
ACTIF IMMOBILISE	475 526 €	115 475 €	- €	4 356 €	586 646 €

6

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

ACTIF IMMOBILISE ETAT DES CREANCES

ANNEE 2018

	MONTANT Brut	Echeances à Moins 1 An	Echeances à Plus 1 An
Autres Creances	10 530 €	- €	10 530 €
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	10 530 €	- €	10 530 €
Creances clients et comptes rattachés	835 230 €	835 230 €	- €
Autres Creances	97 379 €	97 379 €	- €
Charges constatées d'avance	146 382 €	146 382 €	- €
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	1 078 991 €	1 078 991 €	- €
TOTAL DES CREANCES	1 089 521 €	1 078 991 €	10 530 €

6

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

ETAT DES DETTES

ANNEE 2018

	MONTANT Brut	Echeances à Moins 1 An	Echeances à Plus 1 An	Echeances à Plus 5 ans
Emprunts et dette financiere	893 €	893 €		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 123 €	106 123 €	- €	- €
Dettes Fiscales et sociales	346 949 €	346 949 €	- €	- €
Autres dettes	- €	- €	- €	- €
Produits constatés d'avance	- €	- €	- €	- €
TOTAL	453 966 €	453 966 €	- €	- €

5

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS	
CHARGES A PAYER DETAIL	ANNEE 2018
	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	12 902 €
TOTAL CHARGES A PAYER	12 902 €

G

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

PROVISIONS

ANNEE 2018

	Dotations Exercice	Reprises exercice Utilisée	Reprises exercice non utilisé	Provisions fin exercice
Provision Conges Payes	20 660 €	- €	- €	- €
Charges sur Conges Payés	9 917 €	- €	- €	- €
Etat Charges à Payer	6 383 €	- €	- €	- €

5

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

CHARGES CONSTATEES AVANCE

ANNEE 2018

	Charges Exploitation	Charges Financieres	Charges Exception.
Charges D'exploitation	146 382 €	- €	- €
Charges Constatées d'avance	146 382 €		

6

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

ANNEE 2018

	Charges Exploitation	Charges Financieres	Charges Exception.
Produits constatées d'avance	- €	- €	- €

5

SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

ETATS FINANCIERS

PRODUITS A RECEVOIR

ANNEE 2018

Montant

Clients Factures à Etablir
rsi rem a recevoir

163 477 €

24 379 €

7

**ANNEXE RESULTATS FINANCIERS - PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 DECEMBRE 2019**

5 DERNIERES ANNEES

	2018	2017	2016	2015	2014
VENTE DE MARCHANDISES	3 071 407 €	3 453 118 €	2 914 070 €	3 693 446 €	2 675 006 €
COUT ACHAT VENTE DE MARCHANDISES	1 271 458 €	1 501 526 €	1 181 460 €	1 529 436 €	1 286 972 €
MARGE COMMERCIALE	1 799 949 €	1 951 592 €	1 732 610 €	2 164 010 €	1 388 034 €
MARGE COMMERCIALE EN %	58,60%	56,52%	59,46%	58,59%	51,89%
PRODUCTION VENDUE	72 460 €	96 255 €	75 550 €	200 899 €	139 432 €
PRODUCTION STOCKEE	- €	- €	- €	- €	- €
PRODUCTION IMMOBILISEE	91 375 €	- €	- €	- €	- €
PRODUCTION EXERCICE	163 835 €	96 255 €	75 550 €	200 899 €	139 432 €
AUTRES CHARGES - CONSOMMATION	729 945 €	673 660 €	477 902 €	564 550 €	401 122 €
VALEUR AJOUTEE	1 233 839 €	1 374 187 €	1 330 258 €	1 800 359 €	1 126 344 €
SUBVENTIONS EXPLOITATION	7 483 €	8 325 €	6 933 €	- €	- €
IMPOTS TAXES VERS ASSIMILES	16 609 €	13 881 €	15 121 €	21 585 €	12 108 €
CHARGES PERSONNELS	829 026 €	753 721 €	711 125 €	549 275 €	343 661 €
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	395 687 €	614 910 €	610 945 €	1 229 499 €	770 575 €
REPRISE SUR CHARGES EXPLOITATION	- €	50 000 €	- €	- €	- €
AUTRES PRODUITS CHARGES COURANTES	3 695 €	2 154 €	1 143 €	82 €	- €
TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	112 435 €	- €	- €	94 €	- €
DOTATION AMORTISSEMENTS	140 221 €	192 728 €	154 743 €	284 940 €	70 016 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 779 €	1 555 €	1 219 €	334 €	3 730 €
RESULTAT EXPLOITATION	362 817 €	472 781 €	456 126 €	944 401 €	704 289 €
PRODUITS FINANCIERS	4 245 €	77 656 €	836 €	2 713 €	23 055 €
CHARGES FINANCIERES	4 695 €	- €	2 €	525 €	24 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	362 367 €	550 437 €	456 964 €	946 589 €	727 368 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	61 135 €	47 804 €	25 153 €	17 678 €	55 731 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 140 €	25 950 €	56 438 €	24 038 €	4 541 €
RESULTATS EXCEPTIONNELS	46 995 €	21 854 €	31 285 €	6 360 €	51 190 €
PARTICIPATION SALARIES	- €	47 395 €	44 965 €	- €	- €
IMPOTS BENEFICES	98 830 €	142 834 €	98 070 €	308 453 €	240 332 €
RESULTAT NET COMPTABLE	310 532 €	382 062 €	282 644 €	631 776 €	538 226 €
PRODUITS CESSION ACTIFS	2 024 €	- €	- €	- €	- €
VALEURS COMPTABLES ELEMENTS ACTIFS	2 903 €	- €	- €	- €	- €
RESULTAT CESSION ACTIFS	- 879 €	- €	- €	- €	- €

5

3D PRINT

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 12 la Tuilerie – 94440 Marolles-en-Brie

RCS : CRETEIL 478 086 077

Rapport du commissaire aux comptes Sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2018



audit - conseil
expertise comptable

Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

91 rue Saint Lazare – 75009 Paris

Société par Actions Simplifiée au capital de 850 euros – RCS Paris B 789 994 514 – Siret 789 994 514 00030

6

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société 3D Print,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

Rapport du commissaire aux comptes sur conventions règlementées



certifié conforme 1024403/2020
G

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 29 janvier 2020

Le commissaire aux comptes

Groupe SR Conseil Paris

Membre de la compagnie régionale de Paris

G. Proust

Grégoire Proust

G

6

3D PRINT

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 12 la Tuilerie – 94440 Marolles-en-Brie

RCS : CRETEIL 478 086 077

Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



audit - conseil
expertise comptable

Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris
91 rue Saint Lazare – 75009 Paris

Société par Actions Simplifiée au capital de 850 euros – RCS Paris B 789 994 514 – Siret 789 994 514 00030

5

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société 3D Print,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3D Print relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

certifié conforme 6 24/03/2020


- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 janvier 2020

Le commissaire aux comptes

Groupe SR Conseil Paris

Membre de la compagnie régionale de Paris



Grégoire Proust



DESIGNATION DE LA SOCIETE 3D PRINT SAS

COMPTES ANNUELS

PERIODE DU 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan ACTIF
BILAN PASSIF
COMPTE DE RESULTAT
COMPTE DE RESULTAT (Suite)
ANNEXES 1 à 9

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 sont caractérisés par des valeurs suivantes :

TOTAL DU BILAN	2.123.133 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2.996.038 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3.358.856 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	310.532€

L'exercice a une période de 12 mois du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUE DE L'EXERCICE

La SARL 3DPRINT a été modifiée en SAS et son siège social et Activité principale officialisée à MAROLLES EN BRIE (94440)

REGLES GENERALES

Les comptes de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes comptables 206-07 du 04/11/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention les montants sont exprimés en euros

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencement et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel Informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi

3D PRINT- SAS au Capital de 10.000 Euros - RCS EVRY 478 086 077 - SIRET 478086077 00045 - CEE FR44 478 086 077

3 D PRINT

Prototypage Rapide

que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les coûts sont évalués suivant la méthode du premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

CREANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Ils tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise

ANNEXE 5 - ACTIF IMMOBILISE

Voir tableau joint

ANNEXE 6 - PASSIF

Voir tableau joint

ANNEXE 7 ET 7 BIS- COMPTES DE RESULTAT

Voir tableau joint

ANNEXE 8 - IMMOBILISATIONS

Voir tableau joint

ANNEXE 9 - AMORTISSEMENTS

Voir tableau joint

ANNEXE 10 - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Voir tableau joint

ANNEXE 11 - ETAT DES DETTES

Voir tableau joint

ANNEXE 12 - CHARGES A PAYER DETAIL

Voir tableau joint

ANNEXE 13 - PROVISIONS

Voir tableau joint

ANNEXE 14 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Voir tableau joint

ANNEXE 15 - PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

Voir tableau joint

ANNEXE 16 - PRODUITS A RECEVOIR

Voir tableau joint

5

certifié conforme 12/23/2022
G

3D PRINT

Prototypage Rapide

ANNEXE 17 - TABLEAU DES AFFECTATIONS DU RESULTAT DES EXERCICES PRECEDENTS

Pas de Distribution de Dividendes Résultats en report à nouveau

REPORT A NOUVEAU au 31/12/2018

1.347.486€

ANNEXE 18 - DETAIL DES PLUS OU MOINS VALUES REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

M.MARLASCA Emilio
Comptabilité



G

3D PRINT

S.A.S. au capital de 10.000 €

Siège Social : 12, rue du Hameau ZAC la tuilerie - 94440 MAROLLES EN BRIE

R.C.S. CRETEIL 478 086 077

**PROCES-VERBAL RECTIFICATIF
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

DU 27 DECEMBRE 2019

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
ET LE VINGT SEPT DECEMBRE A DIX HUIT HEURES,**

La société NUTTENS SAS, représentée par son Président Monsieur Vincent NUTTENS, propriétaire des 10.000 actions composant le capital de la société 3D PRINT, et à ce titre associé unique, a décidé de prendre diverses décisions sur l'ordre du jour suivant :

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et affectation des résultats,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Quitus au Président,
- Questions diverses.

La société GROUPE SR CONSEIL PARIS, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoquée, est absente, excusée.

Ont été établis :

- le rapport de gestion de la gérance,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- le rapport général et le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, établis par le Commissaire aux Comptes,
- le texte des projets de résolutions.

Puis Monsieur Vincent NUTTENS, en sa qualité de représentant de l'Associé Unique, prend les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant apparaître un résultat net après impôts de 310.532 €.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique approuve le rapport du Commissaire aux Comptes et décharge ce dernier de son mandat pour l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat, soit la somme de 310.532 €, au poste Report à Nouveau, dont le solde créditeur de 1.347.486 € sera porté à 1.658.018 €.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide de solder le poste Report à Nouveau, dont le solde créditeur est égal à 1.658.018 €, et de porter cette même somme au crédit d'un poste spécial de réserves intitulé « Réserves antérieures à 2019 ».

Cette résolution est adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique approuve l'absence de distribution au Plan d'Epargne Entreprise Salariale pour l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les convections visées à l'article L 227-10, approuve ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée.

DE TOUT CE QUE DESSUS,

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

NUTTENS SAS
Monsieur Vincent NUTTENS

lc 27/12/2019

3D PRINT
Prototypes & Small Series

12, la Tuilerie - 94440 Marolles-en-brie Fr
T : 01.45.10.87.10 - F : 09 59 71 57 78
SIRET 478 086 977 00043 - FR 44